

---

# FINANCEZ VOTRE HABITAT ÉCOLOGIQUE

---

Gilles Daïd, Pascal Nguyễn

© 2009, Groupe Eyrolles,  
ISBN : 978-2-212-12459-0

**EYROLLES**



# SOMMAIRE

À NOS LECTEURS	7	LES AIDES VERTES DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE	86
PRÉFACE	8	L'OBLIGATION D'ACHAT DE L'ÉLECTRICITÉ	86
<b>INTRODUCTION</b>		LES PRIMES	88
<b>INTRODUCTION</b>	12	LES AUTRES AIDES DES POUVOIRS PUBLICS	90
ÉNERGIES RENOUVELABLES : COMBIEN ÇA COÛTE ?	13	À L'ÉCHELON NATIONAL	91
LES AIDES EN FONCTION DE VOTRE PROFIL	17	À L'ÉCHELON RÉGIONAL	103
LES AIDES POTENTIELLES POUR LES ACCÉDANTS À LA PROPRIÉTÉ <sup>1</sup>	18	À L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL	104
LES AIDES POTENTIELLES POUR LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS	20	À L'ÉCHELON LOCAL	112
LES AIDES POTENTIELLES POUR LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS	23	<b>GÉRER VOTRE DEMANDE DE FINANCEMENT</b>	
LES AIDES POTENTIELLES POUR LES LOCATAIRES	26	<b>LA MARCHÉ À SUIVRE</b>	120
<b>LES PRIMES ET SUBVENTIONS</b>		AVANT D'ENTAMER LES TRAVAUX	120
LES PRIMES ET SUBVENTIONS	28	APRÈS RÉALISATION DES TRAVAUX	122
LES AIDES VERTES	32	DEVIS ET FACTURES À LA LOUPE	124
LES PRIMES DE L'ANAH	32	LES DEVIS	124
LES FINANCEMENTS EN FAVEUR DE L'HABITAT COLLECTIF : ADEME ET RÉGIONS	36	LES FACTURES	126
LES AIDES DES COLLECTIVITÉS LOCALES	38	<b>LES DISPOSITIFS FISCAUX</b>	
LES AIDES RÉGION PAR RÉGION	43	INTRODUCTION AUX DISPOSITIFS FISCAUX	130
		LES DISPOSITIFS FISCAUX D'AIDE À L'INVESTISSEMENT LOCATIF	130
		LES DISPOSITIFS FISCAUX EN FAVEUR DES MEUBLÉS DE TOURISME	132

<b>LES AIDES FISCALES VERTES</b>	134	<b>LE PRÊT PASS-FONCIER</b>	183
<b>LE CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	134	<b>LA MAISON À 15 €/JOUR</b>	184
<b>LE CRÉDIT D'IMPÔT SUR LES INTÉRÊTS D'EMPRUNT POUR LES LOGEMENTS BBC</b>	144	<b>LE PRÊT LOCATIF SOCIAL (PLS) ET LE PRÊT LOCATIF INTERMÉDIAIRE (PLI)</b>	186
<b>L'EXONÉRATION « VERTE » DE LA TAXE FONCIÈRE</b>	148	<b>LE PRÊT SOCIAL DE LOCATION-ACCESSION (PSLA)</b>	187
<b>LES AVANTAGES FISCAUX LIÉS À LA VENTE D'ÉLECTRICITÉ</b>	151	<b>LE PRÊT À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT</b>	190
<b>LES AUTRES AIDES FISCALES</b>	153	<b>LES PRÊTS DES CAISSES DE RETRAITE</b>	191
<b>LA TVA À 5,5 % POUR LES TRAVAUX DANS L'HABITAT</b>	153	<b>LE PRÊT EPARGNE LOGEMENT</b>	192
<b>LE CRÉDIT D'IMPÔT SUR LES INTÉRÊTS D'EMPRUNT CLASSIQUE</b>	156	<b>LES PRÊTS BANCAIRES DU SECTEUR LIBRE</b>	194
<b>L'EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE CLASSIQUE</b>	159	<b>LES LIMITES</b>	
<b>LE DÉFICIT FONCIER</b>	160	<b>LE NON-CUMUL DE CERTAINES AIDES</b>	202
<b>LES PRÊTS</b>		<b>UN PTZ EXCLUSIF</b>	202
<b>LES PRÊTS VERTS</b>	164	<b>PAS DE CUMUL EN LOCAL</b>	202
<b>L'ÉCO-PTZ</b>	164	<b>AIDES PUBLIQUES CONTRE AIDES PRIVÉES</b>	203
<b>QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE PRÊT ?</b>	165	<b>ANNEXES</b>	
<b>LES PRÊTS « ÉCOLOGIQUES » DU SECTEUR LIBRE</b>	166	<b>ILS VOUS CONSEILLET GRATUITEMENT</b>	206
<b>LES PRÊTS DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE</b>	169	<b>ESPACE INFO ENERGIE</b>	206
<b>LES AUTRES PRÊTS</b>	172	<b>ANIL/ADIL</b>	206
<b>LE PRÊT À TAUX ZÉRO</b>	172	<b>ANAH</b>	207
<b>LE PRÊT D'ACCESSION SOCIALE (PAS)</b>	177	<b>PACT-ARIM</b>	207
<b>LE PRÊT CONVENTIONNÉ (PC)</b>	179	<b>CAUE</b>	208
<b>LE PRÊT 1 %</b>	181	<b>SERVICE HABITAT</b>	208
		<b>INDEX</b>	209